

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

Service Industriel de l'Aéronautique

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



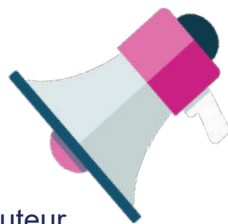
LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022

- L'UNSA a largement contribué, par ses arguments développés à tous les niveaux du ministère, au maintien du statut étatique en Compte de Commerce du SIAé. « Après étude du dernier rapport qui m'a été remis sur l'avenir du SIAé par l'IGA L'Ebraly, j'ai décidé de maintenir le statut juridique du SIAé en compte de commerce ». C'est par ces mots que la Ministre des Armées (Florence Parly) le 30 septembre 2020, a entamé la présentation du projet de budget Défense aux organisations syndicales.
- Les recrutements ont repris au SIAé. En 4 années 25% de l'effectif du Service a été renouvelé : 277 en 2019, 315 en 2020, 300 en 2021, 301 en 2022. L'urgence pour l'UNSA est la mise en œuvre d'une politique salariale à même d'assurer l'attractivité nécessaire et de fidéliser les compétences indispensables au MCO aéronautique.
- L'UNSA soutient les investissements d'avenir pour la pérennité du SIAé, que ce soit sur les programmes futurs (SCALP, Guépard et retrofits aéro) comme sur les infrastructures (Bâtiments gros porteurs, ATL2 avec CANOVAT, atelier Tigre, atelier NH90, atelier Traitement de surface...).
- L'UNSA déplore la fermeture à l'horizon 2025 de l'antenne du SIAé à Toul et les conséquences sociales, professionnelles et personnelles sur les agents du site, pour cause d'arrêt de l'activité PUMA. L'UNSA est attachée au maintien de tous les sites SIAé et de son maillage territorial.





L'UNSA Défense demande :

- Continuer les recrutements statutaires à hauteur des besoins dans tous les domaines (Industriel, soutien, supply chain, RH...).
- Consolider les services RH de proximité.
- Mettre en œuvre l'indemnité APRS et élargissement de la liste des fonctions éligibles (Supply chain, agents de catégorie A, moyens de soutien, qualité).
- Accompagner au plus près les agents impactés par la fermeture de Toul et s'assurer pour chacun d'une solution de reclassement correspondant aux attentes et vœux exprimés.
- Assurer un plan de charge dans la durée, par la prise de compétences sur les nouveaux matériels, y compris ceux en phase de développement par une intégration du SIAé en phase de conception du MCO, comme dans les investissements nécessaires à la réception de ces activités dans les AIA.
- Faire du SIAé, l'industriel de référence étatique par défaut et intégrer le SIAé en priorité dans les décisions d'attribution de marchés de la DMAé.
- L'UNSA propose la revalorisation de la prime de rendement des ouvriers à hauteur de 32%/27%/22% comme vu dans les propositions formulées auprès du Directeur du Service, le rebasage de tous les agents contractuels ICT et TCT dans le cadre d'une plus grande autonomie de gestion de cette population par le SIAé, la revalorisation du point d'indice de 10% pour tous. Seuls leviers aujourd'hui pour redonner de l'attractivité aux métiers du SIAé et assurer une meilleure fidélisation des compétences.
- L'UNSA propose le rajout des professions « Supply chain » et « Pompiers d'aéro » à la liste des professions ouvertes au recrutement externe. Pas de logistique... pas de vol. Pas de pompier aéro... pas de vol.
- Faire du SIAé, un employeur « à part entière » pour l'avancement des fonctionnaires et contractuels et sortir du fusionnement DRH Armée de l'Air et DGA afin de permettre au Service de disposer de ses propres choix.





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Laurent Tintignac - AIA CF - CE HCB	11 - Clément Mourgue - AIA CP - TSO T5 bis
2 - Cédric Gueirard - AIA CP - TSO T6 bis	12 - Philippe Didelot - AIA CF - CE HCA
3 - Emmanuel Quantin - AIA AB - TSEF1	13 - Olivier Delaporte - AIA AB - TSEF1
4 - Jérôme l'Hospital - AIA CF - OE HCB	14 - Isabelle Gorisse - AIA CP - ICD
5 - Claude Abiven - AIA BR - TSEF1	15 - Patrick Jaubert - AIA BX- ANT 8416 Niv1
6 - Bruno Ossola - AIA CF - CE HCA	16 - Gérald Gazel - AIA CF - AAP2
7 - Thierry Krauss - AIA CP - TSO T6	17 - Steve Laroumagne - AIA BX - OE HCB
8 - Cédric Caruana - AIA CF - TCT II	18 - Marc Miodini - AIA CP - ICDD
9 - Stella Riffard - AIA BR - TCT II	19 - Pierre Leroy - AIA CF - OE HCA
10 - Laura Martin - DCSIAé - SACN	20 - Marilyne Ravel - AIA CF - ICT IIIA



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS